



---

## 68<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale

Plénière

Point 75 de l'ordre du jour

### **Rapport de la Cour pénale internationale** **Report of the International Criminal Court**

New York, le 31 octobre 2013

Déclaration de V. Zellweger

---

Monsieur le Président,

Nous tous, ici rassemblés, sommes animés par les mêmes valeurs, par le même souci de rendre justice aux victimes et de mettre fin à l'impunité pour les crimes les plus graves.

Les 20 années qui se sont écoulées depuis que la justice pénale internationale est entrée dans l'ère moderne démontrent amplement combien il est difficile de traduire ces valeurs dans la réalité. C'est difficile parce que le travail doit souvent se faire dans des situations de conflit ou de fragilité post-conflit, parce qu'il relève d'un défi bien plus large, celui d'instaurer ou de rétablir l'état de droit, et parce qu'il ne suffit pas de condamner les auteurs de crimes pour répondre aux besoins essentiels des victimes. C'est difficile aussi parce que nous ne sommes pas toujours d'accord sur la manière de nous acquitter de cette mission apparemment impossible.

Les différentes attentes à l'égard de la justice pénale internationale se sont exprimées avec plus de force ces derniers temps. La Suisse a été très à l'écoute, surtout des préoccupations formulées par certains Etats africains.

Aujourd'hui, nous tenons toutefois à souligner que nous sommes disposés à discuter ouvertement des défis auxquels font face tant les Etats parties que la CPI. Il y a cinq semaines, sur l'initiative de la Suisse, 24 ministres de toutes les régions du monde ont adopté une déclaration de soutien à la CPI. Ils ont affirmé, en particulier, être prêts à engager un dialogue en vue de régler les questions en suspens qui affectent le rôle de la Cour dans la lutte contre l'impunité. Cette offre est sérieuse et sincère.

Monsieur le Président,

---

La Suisse est favorable à la tenue d'une discussion constructive sur le fonctionnement du système du Statut de Rome, dans cette enceinte, dans le cadre des échanges bilatéraux et lors de la prochaine session de l'Assemblée des Etats parties à La Haye. Ce dialogue serait fondé sur les valeurs, déjà évoquées, que nous partageons.

122 Etats parties, dont 34 Etats parties d'Afrique, ont adhéré volontairement au Statut de Rome dans cette interprétation commune. Il était entendu, notamment, que l'indépendance de la Cour et la non-pertinence de la qualité officielle des accusés sont absolument essentiels à la crédibilité et au bon fonctionnement de la Cour. Les Etats étaient prêts à lui conférer ces droits car, selon le principe de complémentarité, la décision de mener des procédures au niveau national continue à relever de la souveraineté de chaque Etat.

Monsieur le Président,

Aucune procédure nationale véritable n'a été ouverte en Syrie en dépit de tous les crimes graves qui y sont commis. La Suisse et 57 autres Etats ont adressé une lettre au Conseil de sécurité demandant la saisine de la CPI. A la suite de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, une telle mesure est plus que jamais nécessaire. C'est pourquoi nous réitérons notre appel aux Etats de toutes les régions du monde pour qu'ils se joignent à nous pour demander que des comptes soient rendus en Syrie. Bien que la saisine ne fasse pas consensus actuellement, la question de la redevabilité ne saurait être éludée. Il est essentiel de s'attaquer sans réserve à cette question dans le cadre des prochaines discussions de Genève sur la Syrie, si l'on veut que ce pays connaisse un jour une paix durable.

Monsieur le Président,

Pour en venir maintenant aux relations entre la CPI et les Nations Unies, ma délégation tient à saluer la publication d'une version révisée des directives concernant les rapports entre fonctionnaires des Nations Unies et personnes objet d'un mandat d'arrêt ou d'une citation à comparaître de la Cour. Nous encourageons le Secrétariat à appliquer strictement ces directives et à maintenir la pratique louable consistant à informer le Président de l'Assemblée des Etats parties et le Procureur de la CPI des contacts pertinents.

Il ne peut y avoir de CPI forte sans le soutien des Nations Unies. Sans le soutien aussi de l'ensemble de son personnel, qui permet à la Cour de traiter un nombre toujours croissant d'affaires. Nous saisissons cette occasion pour exprimer notre gratitude à toutes ces personnes pour le dur travail qu'elles accomplissent.

Monsieur le Président,

Nous espérons sincèrement que nous continuerons à œuvrer tous ensemble pour traduire dans la réalité les valeurs que nous partageons, pour rendre justice aux victimes et mettre fin à l'impunité pour les crimes les plus graves

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. President,

We all have a shared value: justice must be rendered to victims and impunity for the worst crimes needs to end.

The 20 years since the beginning of the era of modern international criminal justice provide ample evidence that transforming these values into reality is extremely difficult. It is difficult because the work often has to be carried out in conflict or fragile post-conflict situations, because it is part of a much greater challenge to establish or restore the rule of law and because victims also have essential needs beyond a judgment convicting the perpetrator. Realizing our shared value is also difficult because we do not always have the same opinion on how we should accomplish this seemingly unachievable task.

The diverging expectations towards international criminal justice have been expressed more vigorously in recent times. Switzerland has been listening carefully, especially to the concerns that have been expressed by African States.

Today, however, we underline our readiness to openly discuss challenges facing both States Parties and the ICC. Five weeks ago, on the initiative of Switzerland, 24 Ministers from all regions adopted a declaration of commitment to the ICC. They affirmed in particular their readiness to engage in dialogue to resolve outstanding issues that affect the Court's standing in the fight against impunity. This offer is earnest and sincere.

Mr. President,

Switzerland is open for a constructive discussion on the functioning of the Rome Statute system at this meeting, in bilateral exchanges and at the upcoming Assembly of States Parties in The Hague. The basis of the dialogue is our shared value mentioned before.

122 States Parties, including the 34 States Parties from Africa, have voluntarily adhered to the Rome Statute in this common understanding. That the judicial independence of the Court and the irrelevance of the official position of the accused are absolutely essential for the credibility and proper functioning of the Court has also been part of this understanding. States were willing to confer these rights on the

Court because under the principle of complementarity, each and every State keeps the sovereign choice to conduct proceedings at the national level.

Mr. President,

Genuine national proceedings are not taking place in Syria, despite the omnipresent commission of massive crimes. Switzerland and 57 other States have written to the Security Council and called for a referral to the ICC. In the aftermath of the use of chemical weapons in Syria, this step is as necessary as ever. We therefore repeat our call to States from all regions to join us in demanding accountability in Syria. While there is currently no consensus for a referral, the issue of accountability will not go away. Fully addressing accountability in the framework of the upcoming Geneva talks on Syria is crucial in order to ever achieve sustainable peace in Syria.

Mr. President,

Turning now to the relationship between the ICC and the United Nations, my delegation would like to welcome the revised and published UN guidelines on contacts with persons who are the subject to an arrest warrant or a summons to appear. We encourage the Secretariat to strictly implement the guidelines and to continue the positive practice of informing the President of the Assembly of States Parties and the ICC Prosecutor of relevant contacts.

The support of the United Nations is a precondition to a strong ICC. The same holds true for the whole staff of the ICC that enables the Court to handle its ever growing caseload. We would like to seize this opportunity to express our gratitude for their hard work.

Mr. President,

It is our sincere hope that we all keep working together to make our shared value a reality: justice must be rendered to victims and impunity for the worst crimes needs to end.

Thank you.